



**délibération n° C2022-054**  
**du comité syndical**  
**Séance du 16 décembre 2022**  
**Débat d'Orientations Budgétaires**

Nombre de délégués en exercice	: 69
Nombre de délégués présents	: 43
Nombre de pouvoirs	: 9
Nombre de votants	: 52

Le seize décembre deux mille vingt-deux, à neuf heures trente, le comité du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère, convoqué le neuf décembre deux mille vingt-deux, s'est réuni à Quimper, à la salle des conférences du SDEF, sous la présidence de M. Antoine COROLLEUR, Président du syndicat.

**Etaient présents :**

**Secteur d'ABERS/IROISE :** François BIZIEN (Le Conquet), Antoine COROLLEUR (Plourin), Joseph GALLIOU (Tréglonou), Georges GOURVENEC (Ploudalmézeau), Yves ROBIN (Porspoder), Roger TALARMAIN (Plouguin), Alexandre TREGUER (Landéda), **Secteur du CAP SIZUN :** René SOUBEN (Mahalon), Patrick TANGUY (Le Juc'h), **Secteur du CENTRE :** Pierrot BELLEGUIC (Kergloff), Georges MORVAN (Scrignac), Denis SALAUN (Plonévez-du-Faou), **Secteur de CROZON-CHATEAULIN :** Joël BLAIZE (Plomodiern), Xavier BOREL (Le Faou), **Secteur de LANDERNEAU-LESNEVEN :** Christophe BELE (Kernouës), Pierre-Victor CHARBONNET (Plounéour-Brignogan-Plages), Lionel GOBRY (Dirinon), Gérard LE MEUR (Pencran), André POSTEC (Logonna-Daoulas), Jean-Yves QUERE (Ploudaniel), **Secteur de LANDIVISIAU/HAUT LEON :** Jean-Pierre GILET (Mespaul), Marie-Claire HENAFF (Saint-Vougay), Hervé JEZEQUEL (Saint-Pol-de-Léon), Daniel LE SAINT (Sizun), Francis MOINE (Lanhouarneau), **Secteur de MORLAIX :** François HAMON (Saint-Martin-des-Champs), Alban LE ROUX (Carantec), Yvon POULIQUEN (Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner), **Secteur du PAYS BIGOUDEN :** Michel BUREL (Plovan), Stéphane LE DOARE (Pont-l'Abbé), Christian LOUSSOUARN (Combrit), **Secteur de QUIMPER :** Laure CARAMARO (Fouesnant), Alain DECOURCHELLE (Pluguffan), Thomas FEREC (Briec), Hervé HERRY (Ergué-Gabéric), André LAUDEN (Plonéis), **Secteur de QUIMPERLE/CONCARNEAU :** Jean-Louis BLOT (Névez), Alain PELIZZA (Saint-Yvi), Jacques RANNOU (Rosporden), Michel TANGUY (Trégunc), Marie-José TOULLEC (Bannalec), **Collège des EPCI :** Pascal KERBOUL (Communauté de Lesneven Côte des Légendes), Gilbert MIOSSEC (Communauté de Communes du Pays de Landivisiau)

**Excusés :** Rémy LE COZ (Plouhinec), Michèle LALLOUET (Châteauneuf-du-Faou), Philippe BRUN (Crozon), Gildas FOREST (Brélès), Jean JEZEQUEL (Plougourvest), François GIROTTO (Plouégat-Moysan), Cyril DROGUET (Plonéour-Lanvern), Yves FORMENTIN-MORY (Quimper), Jean L'HARIDON (Landudal), Pascal LE GOFF (Plogonec), Denis MAO (Concarneau Cornouaille Agglomération), Gérard DANIELOU (Haut Léon Communauté)

**Assistaient en outre :**

**Services du SDEF :** Jacques MONFORT, Emmanuel QUERE, Christian HENAFF, Morgane BOULIERE, Laurence LE VELLY.

Est élu secrétaire de séance : Pierrot BELLEGUIC

## **Débat d'Orientations Budgétaires**

### **Délibération N° C2022-054**

Le présent rapport est établi conformément au décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire.

Le rapport est présenté par Antoine COROLLEUR qui remercie le directeur et les services du SDEF pour le travail accompli à l'élaboration de ce document très complet en application de la réglementation.

Les grandes lignes du rapport sont :

#### **I. Présentation de la structure, bilan et perspectives**

1. Bilan 2022 et prévisions 2023
  - a. Les Statuts
  - b. L'énergie
  - c. Le Numérique
  - d. Réseaux électriques et éclairage public et communications électroniques
2. Les projets d'évolution pour 2023
  - a. Réseaux de gaz
  - b. Les réseaux de chaleur
  - c. Le règlement financier
  - d. Les travaux sur les bâtiments
  - e. Programmes FACE et PAMELA

#### **II. Evolution des dépenses et des recettes du budget principal**

1. Les recettes de fonctionnement
  - a. La redevance R1
  - b. La taxe sur l'électricité
  - c. La participation des communes en éclairage public
  - d. Les remboursements des frais de mise à disposition de services
  - e. La maîtrise d'œuvre pour le compte de Mégalis Bretagne
2. Les dépenses de fonctionnement
  - a. Les frais d'administration générale
  - b. L'entretien maintenance éclairage public
  - c. Les frais de personnel
  - d. Autres charges de gestion et reversement TCCFE
  - e. Charges financières
3. Les recettes d'investissement
  - a. Les subventions du CAS-FACE
  - b. La redevance R2
  - c. Les participations des collectivités
4. Les dépenses d'investissement
  - a. Les travaux sur les réseaux de basse tension
  - b. Les travaux d'éclairage public
  - c. Les opérations pour compte de tiers

**III. Evolution des dépenses et des recettes du budget « Production d'énergie »**  
**IV. Evolution des dépenses et des recettes du budget « communications électroniques »**  
**V. Evolution des dépenses et des recettes du budget « IRVE »**  
**VI. Présentation des engagements pluriannuels et autorisations de programme**  
**VII. Structure et gestion de la dette**

En cours et à l'issue de la présentation du rapport, le comité débat sur les orientations et notamment sur :

- la SEM Energies en Finistère et le développement de ses filiales.
- L'évolution du parc photovoltaïque qui comprend à ce jour 44 centrales dont 42 mises en service et totalisant une production de 2 745 000 KWh.
- Le service CEP comptabilise quarante-huit communes adhérentes et trois EPCI sur la Cornouaille.
- Le SDEF continue son implication dans les programmes ACTEE. Le SDEF est lauréat de Lum'ACTEE.
- La poursuite du déploiement du Finistère Smart Connect sur deux nouveaux territoires.
- La compétence éclairage public qui comprend à ce jour 88 301 points lumineux. La ville de Concarneau a délibéré pour le transfert de sa compétence. Le nombre de points lumineux s'élèvera donc à 94 300.
- Comment se déroule l'adhésion des collectivités au programme Intracting ? Quatorze communes seront sollicitées pour participer à ce programme de renouvellement de l'éclairage public. L'intégralité des lampes vétustes, à vapeur de mercure, des boules et luminaires non conformes (ULR supérieur à 50%) seront remplacées sur tout le département. Le dossier n'est pas clos ce jour, il sera possible d'intégrer au programme de nouvelles collectivités.
- La poursuite des investissements sur les réseaux d'électrification : 49 millions HT de réalisés en 2022 et 55 millions de prévus en 2023 ; Les investissements restent soutenus.

Le rapport d'orientation budgétaire est acté par le comité.

Le 23 mars 2023  
**Antoine COROLLEUR,**  
Président du SDEF



**Pierrot BELLEGUIC**  
Secrétaire de séance

